

uns, elle parlait de la Commune, échelon considérable du développement politique et social des peuples, véritable base de granite des institutions et des libertés belges; aux autres, elle rappelait la Commune de Paris, de révolutionnaire mémoire. Eh bien, elle n'était rien et ne voulait rien être de tout cela.

Dès le premier moment, lorsqu'elle était encore à l'état d'incubation sur les hauteurs de Montmartre, où flotte maintenant le tricolore, nous avons eu le triste privilège de pressentir le caractère, les tendances et le but de cette rébellion. Nous disions: voilà l'ennemi, non-seulement de Paris et de la France, mais de la société.

A partir du 18 mars, date à jamais néfaste, chaque jour est venu révéler quelque sinistre projet nouveau; car, que l'on ne s'y trompe pas, tout était voulu, tout était longuement, savamment préparé d'avance; tous ces hommes, qui avaient escaladé l'hôtel-de-ville, y étaient arrivés avec leurs vengances et leurs décrets dérisoires ou atroces en portefeuille. Il ne s'agissait pas là d'un mouvement révolutionnaire s'évertuant à substituer une forme gouvernementale à une autre; l'on voulait le renversement de toute la société, et l'on ne reculait devant aucune des conséquences de ce plan.

Depuis le moment où ils surent à l'hôtel-de-ville que, abandonnés, conspués et répudiés par toute la France, leur chute était fatale, inévitable, leurs organes les plus autorisés menaçaient déjà qu'avant de tomber, la Commune se défendrait par tous les moyens, qu'elle ferait de Paris et de ses monuments un bûcher effroyable; et la menace n'était pas vaine.

Chaque nouvelle dépêche révèle quelque nouveau crime. A Louvre, que l'on dit brûlé aux deux tiers sans que nous ayons aucun renseignement sur le sort des collections immortelles qu'il contenait, il faut ajouter le Luxembourg avec ses trésors artistiques modernes que les insurgés auraient fait partiellement sauter. Le Palais-Royal, le Palais-de-Justice... Et la fureur de ces iconoclastes sévit toujours!

M. Thiers a confirmé mercredi, à l'Assemblée nationale, ces épouvantables catastrophes. Le chef du Pouvoir exécutif espérait que l'insurrection serait définitivement vaincue à cette date et que le gouvernement pourrait procéder en toute sécurité au désarmement de la population et à la nomination d'un maire de Paris. Pourvu que, cette fois-ci, au moins, il ne se soit pas trompé.

Malheureusement les dernières nouvelles ne confirment pas encore ces prévisions. Une dépêche particulière reçue en bourse aujourd'hui à deux heures, dit:

« L'incendie s'étend. Les rues de Paris sont jonchées de morts et de blessés. Cela va finir. »

Les principales positions stratégiques étant, au dire des dernières dépêches, entre les mains de l'armée de Versailles, la nouvelle de la défaite complète et définitive de l'insurrection peut nous arriver d'un moment à l'autre. Ce message sera accueilli par la France et l'Europe outrées, révoltées de cette accumulation d'actes les plus infâmes, comme le furent en Judée, sous le règne du roi Achab, les premières gouttes de pluie après trois ans de sécheresse.

Le *Daily Telegraph* publie les dépêches suivantes de son correspondant particulier.

Paris, mercredi matin.

Un autre acte de vandalisme a été commis par les insurgés. Les Tuileries ont été mis en feu pendant la nuit. Il ne reste rien du palais que les murs.

En me dirigeant vers les Champs-Élysées, j'entendis l'horloge des Tuileries sonner onze heures. En ce moment une forte lumière devint visible. Je supposai qu'elle venait de l'hôtel-de-ville, mais j'aperçus bientôt qu'elle provenait des Tuileries mêmes.

Comme le feu paraissait se propager rapidement, je montai au sixième étage d'une maison de la rue de Chaillot. De là, j'eus une vue complète de l'édifice incendié. Le pavillon de Flore était en feu. A 1 h. 50 m., la coupole de la tour de l'horloge s'éleva. A deux heures, toute la façade n'était qu'une masse embrasée; les colonnes de feu et de fumée s'élevaient à une immense hauteur entre le bâtiment central et le pavillon Marsan.

Le ministère des finances a été mis en feu ce matin.

Dans le faubourg Saint-Honoré, on aperçoit les lieux d'un vaste incendie, probablement le ministère de l'intérieur et les maisons voisines.

L'ambassade autrichienne, la propriété privée de l'impératrice Eugénie, est également en feu, ainsi que la caisse des consignations, située rue de Lille. Quatre autres incendies sont distinctement visibles, mais il m'est impossible de distinguer les points précis où ils ont éclaté. L'un d'eux doit avoir lieu à l'ambassade espagnole ou dans le palais de la Légion d'honneur, situé quai d'Orsay.

Montmartre a été pris à environ une heure, sans beaucoup de peine. Les barricades de la place de Clichy, de la place Blanche et du coin de la rue Pigalle ont été successivement enlevées entre un et trois heures. Les troupes n'ont eu que peu de pertes, malgré la résistance désespérée des rebelles.

On a fait un grand nombre de prisonniers. J'ai vu deux convois de Montmartre composés chacun de 1,500 insurgés.

Cent neuf canons ont été pris. J'ai assisté à la prise des barricades de la Chaussée-d'Antin, de la rue Châteaudun et de la rue de Provence. Les troupes se sont admirablement comportées; les insurgés tiraient du toit des maisons.

Les Versailles sont maîtres maintenant de toutes les positions importantes de la capitale. Le feu de la place de la Concorde a cessé exactement à deux heures moins quinze minutes.

Un feu violent se fait entendre encore du côté de Grenelle et de Montparnasse. L'engagement paraît avoir lieu entre la Chaussée-du-Maine et la rue du Cherche-Midi. Comme la circulation est suspendue, il est impossible de s'assurer exactement des lieux où se passent les événements.

La destruction des propriétés dépasse les bornes de l'imagination, et est beaucoup plus considérable que tous les dégâts faits pendant toute la durée de la guerre avec la Prusse.

On ignore toujours si les chefs des insurgés ont été pris. On dit que Billioray a été arrêté et fusillé.

On croit que les bâtiments en feu, à part ceux que j'ai nommés, sont le quartier général du quai d'Orsay et le Corps législatif. Les galeries du Louvre sont dans le plus grand danger.

Versailles, 24 mai, 11 h. matin.

Paris est en flammes.

Dans toutes les villes à vingt lieues autour de Paris, on bat le rappel pour les pompiers.

Mac-Mahon est à Paris.

12,000 insurgés ont été faits prisonniers; ils ont été battus partout.

9 heures soir.

Presque tous les monuments de Paris sont la proie des flammes.

• Dans leur rage aveugle, les insurgés voyant qu'ils ont été battus par tout, ont mis le feu au Louvre, aux Tuileries, à la Cour des Comptes, à l'hôtel-de-ville, au Ministère des finances, à plusieurs églises et à tous les bâtiments qu'ils ont été forcés d'évacuer. Les divers incendies ont fait tant de progrès, qu'il semble impossible de les éteindre.

Pendant toute la journée, j'ai suivi la marche des incendies, du parc de Saint-Cloud.

Entre une heure et cinq heures, j'en ai compté quatre nouveaux. Un tiers de Paris sera brûlé demain, si cela continue.

Les insurgés sont battus partout, excepté dans le faubourg Saint-Antoine, à Belleville et à Montrouge, où ils résistent encore, mais sans chefs. La plupart de ceux-ci ont essayé de se sauver, mais ils ont été pris. Delecluze a été fait prisonnier aujourd'hui. Dombrowski est prisonnier des Prussiens. On a pris cent-soixante canons.

Mac-Mahon a transféré aujourd'hui son quartier-général au ministère des affaires étrangères, quai d'Orsay.

Je viens de recevoir une communication d'un ami à Paris. Il dit: « Nous sommes maîtres de Paris, mais c'est une ville de cendres. Les troupes se sont bien comportées, leurs pertes ne sont pas si grandes qu'on devait s'y attendre. »

Le *Times* a reçu la lettre télégraphique suivante:

Versailles, mercredi, 24 mai, 7 h. 1/2, soir.

Je suis de retour, après avoir été témoin de l'une des scènes les plus tristes qui aient jamais été racontées dans l'histoire du monde.

Dans un premier télégramme, je vous annonçais que les insurgés avaient mis le feu à plusieurs monuments publics, y compris les Tuileries royales et historiques. Je suis resté depuis, pendant plusieurs heures, dans cette ville si belle, que les flammes et les bombes réduisent aussi vite qu'elles le peuvent, à une immense ruine sans forme. Ses gloires architecturales disparaissent dans des flammes et de la fumée comme on n'en avait jamais vu de semblables depuis l'incendie de Moscou, et au milieu du grondement du canon, du grincement des mitrailleuses, des éclats de projectiles et d'une horrible fusillade dans différents quartiers.

Le temps était magnifique, le ciel était d'un bleu profond, et le soleil d'un éclat qui ne se voit guère même à Paris; à peine si un souffle se faisait sentir. Ceux des édifices que l'incendie n'a pas encore atteints s'élevaient en relief, ce qui permet de les admirer, peut-être, hélas! pour la dernière fois. Mais dans une douzaine d'endroits, des deux côtés des ponts, des nuages de fumée montaient vers le ciel en volumes si épais, qu'ils obscurcissaient la lumière du soleil. C'est du Ocadéro que je prends mes notes. Le dôme doré des Invalides brille Je tout son éclat accoutumé. La grande esplanade de l'Ecole militaire est presque entièrement couverte de soldats, de canons et de chevaux. Les bombes de Montrouge tombent à toute minute près du dôme du Panthéon. Ce monument et le Val-de-Grâce semblent destinés à être détruits par les projectiles avant que l'incendie les atteigne. On voit une fumée épaisse près de Saint-Sulpice; les flammes s'élevaient au milieu de cette fumée, et les deux tours de l'Eglise sont illuminées comme aucune lumière électrique n'aurait pu le faire.

Tout le monde se demande quel peut être l'édifice qui brûle; mais personne ne peut approcher de ce quartier pour éclaircir ses doutes. Des feuilles brûlées de livres volent de notre côté, ce qui donne à penser que la Sorbonne et sa bibliothèque brûlent. Il y a une douzaine d'autres incendies entre celui-ci et la rivière. Personne ne doute que le Palais de Justice ne partage le sort des Tuileries et du Louvre. Le château des Tuileries a presque entièrement disparu. La coupole du centre est tombée, ainsi que toute la toiture de l'édifice. Les étages inférieurs doivent brûler encore, car on voit sortir, par les ouvertures qui y contiennent ce matin des fenêtres, de grands jets de flammes et des nuages de fumée. Le Louvre n'est pas encore entièrement détruit, et peut-être que le feu n'atteindra pas toutes les cours. Autant qu'il est possible d'en juger par les flammes et par la fumée qui traverse le jardin des Tuileries, le feu doit avoir été mis au Palais-Royal. On entend crier de toute part:

« Le Palais-Royal brûle », et il est certain qu'il brûle. Nous ne pouvons voir ni Notre-Dame, ni l'hôtel-Dieu. Il est probable que l'un et l'autre sont en train d'être réduits en cendres. Il ne se passe pas un instant sans qu'on entende une explosion. Des pierres et des poutres sont lancées dans l'air et retombent sur terre avec un horrible fracas. Les arbres eux-mêmes sont en feu. Ils craquent, et leurs feuilles sont comme de l'amadou.

Les bâtiments de la place de la Concorde s'effondrent les flammes, et chacune de leurs pierres brille comme de l'or. Montmartre est toujours en dehors du cercle de flammes; mais le peu de vent qu'il fait, porte la fumée de ce côté. Jusqu'à présent, le nouvel Opéra n'a pas souffert, mais il est entouré de fumée, et ce sera un miracle s'il échappe. Nous voyons clairement maintenant que le Palais-de-Justice, la Sainte-Chapelle, la préfecture de police et

l'hôtel-de-ville sont en feu, sans qu'il soit possible d'en sauver la moindre partie.

Au moment où je pars pour Versailles, afin d'envoyer un télégramme, les troupes sont au Pont-Neuf, sur la rive gauche de la Seine, et au-delà de l'hôtel-de-ville, sur la rive droite. Il est maintenant six heures, et il est presque certain que lorsque ces incendies seront éteints, il restera à peine debout un des monuments de Paris.

La barricade des insurgés, au bout de la rue Royale, a été prise hier soir par un mouvement au moyen duquel les troupes se sont faites un passage de maison en maison, en commençant par la rue Boissy-d'Anglas, et continuant jusque dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Léclouat a été très-acharné dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré et dans l'avenue Margnig. Six bombes ont éclaté dans l'ambassade anglaise. Les deux maisons qui faisaient l'encoignure de la rue Royale et du Faubourg-Saint-Honoré sont brûlées. La place Vendôme a été prise par les troupes. Dans le faubourg Saint-Germain, il y a eu pendant toute la nuit un combat acharné entre les insurgés et les hommes de la division du général de Cissey.

LETRE DE VERSAILLES

Correspondance particulière du JOURNAL DE ROUBAIX.

Versailles, 23 mai.

Il n'y a pas de séance aujourd'hui à l'Assemblée nationale et les députés seront convoqués à domicile, ce qui indique que la Chambre se réunira seulement après le dernier acte du drame épouvantable qui s'accomplit en ce moment dans Paris. Les esprits sont trop émus pour que l'on puisse délibérer paisiblement sur des projets de lois plus ou moins importants, et la plupart des députés sont dans Paris ou bien assistent de loin à l'épilogue de la guerre civile.

Ce matin nous avons entendu d'ici une canonnade furieuse: les batteries du Château de Bécon et du Mont-Valérien, tiraient sur Montmartre. Mais je me dispense de vous donner des détails sur les positions occupées par nos soldats, car vous serez plus vite et plus sûrement renseignés par le télégraphe.

La suspension des séances de la Chambre va être activement employée par les divers groupes pour préparer la campagne politique qui va s'ouvrir. J'ai déjà eu occasion de vous dire que la majorité, car on ne peut pas dire l'unanimité de l'Assemblée est anti-napoléonienne; le groupe qui se rattache au régime impérial est sans action appréciable. La lutte s'engagera à la Chambre entre les républicains et les monarchistes.

Les républicains voudraient conserver M. Thiers à la tête du gouvernement: ils seraient tout disposés à lui conférer le pouvoir exécutif pour une période de deux années. Le centre et la droite combattraient énergiquement ce projet. Les monarchistes ont deux candidats pour la présidence du Conseil, le général Changarnier et le duc d'Aumale. C'est sur ce terrain que la lutte va se préparer pendant l'intermission des séances.

L'action s'engagea tout d'abord sur la question de la validité des élections des princes d'Orléans. Nous connaissons assez les dispositions de l'Assemblée, pour pouvoir affirmer que les élections seraient ou seraient validées à une très-forte majorité.

Un certain nombre de députés, tout en votant hier la proposition de M. Cocher, déclarant que l'armée et le Chef du pouvoir exécutif ont bien mérité de la patrie, ont témoigné le regret que la proposition ne vint pas en temps opportun et fut un peu prématurée. En tout cas, si M. Cocher y a tenu à se signaler par un excès de zèle, nous avons pu voir que M. Thiers s'en est montré heureux en témoignant à la Chambre sa gratitude.

La déclaration faite par le Chef du pouvoir exécutif, hier, au sujet de la répression légale des attentats qui ont épouvanté la France et l'Europe, a produit une excellente impression. Point de représailles, point d'exécutions ordonnées pendant l'émotion de la lutte, mais l'application stricte de la loi. C'est là ce qui doit se faire, et nous sommes heureux que la volonté ferme du gouvernement ait été exposée à cet égard. Quant aux brigands étrangers qui ont souillé la capitale, pour ceux-là il n'y a pas à hésiter, la loi, c'est leur exécution immédiate: Tout étranger pris les armes à la main ou convaincu d'avoir combattu, ne mérite que la mort.

On raconte de curieux détails sur les interrogatoires des prisonniers: M. E. Picard assistait à l'interrogatoire d'Assy, et bien des gens ont trouvé que sa place n'était pas là. L'ancien gréviste du Creuzot aurait même dit, au ministre: « Ce n'est pas à l'usurpateur du 4 septembre à interroger l'usurpateur du 18 mars. »

des effroyables douleurs dont nos cœurs sont saisis, il n'y ait pas de séance aujourd'hui. Si le gouvernement a des communications à faire à la Chambre, elle les accueillera, mais quant aux autres affaires, elles doivent être écartées. Ce que nous avons à faire, dit l'honorable membre, c'est de rentrer dans nos demeures et d'y pleurer sur nos douleurs. (Rumeur et légère agitation.)

L'orateur continue: Autrement, restons en silence et en permanence pour attendre les résolutions du gouvernement, afin de punir les misérables qui déshonorent la France. (Très-bien!) Entendons les communications du gouvernement et levons ensuite la séance.

Un membre: Je suis plein de confiance dans les mesures que le chef du Pouvoir exécutif a prises et prendra encore, au milieu des malheurs qui accablent la patrie. Mais M. Thiers a déclaré lui-même qu'il était une émanation de l'Assemblée; ses conseils peuvent lui être utiles; il a promis de les écouter et de les suivre. Je le prie donc de nous dire quelles mesures ont été déjà prises, quelles mesures il a à prendre en ce qui touche la préfecture de la Seine. (Agitation.)

M. THIERS, chef du Pouvoir exécutif: Messieurs, j'étais prêt à donner à l'Assemblée toutes les explications désirables, lorsque l'honorable préopinant m'en a fourni l'occasion. Je viens vous dire ce que je sais, je ne veux pas chercher à vous consoler, car je suis inconsolable moi-même du malheur qui vient de frapper notre pauvre pays. Avant tout, laissez-moi vous dire que l'insurrection est vaincue. Le drapeau tricolore flotte sur la plus grande partie de Paris; l'acte odieux de vandalisme et sans exemple dans l'histoire n'est qu'un acte de désespoir.

Nous étions arrivés hier soir à l'Opéra, sur les hauteurs de Montmartre. Nous enveloppions la place Vendôme, les Tuileries, le Louvre. D'autre part, sur la rive gauche, le général Cissey occupait la plupart des points, avait laissé du repos aux troupes qui avaient combattu toute la journée. Nos généraux ne voulaient pas non plus opérer de nuit dans une ville comme Paris. Quiconque a quelques notions de stratégie n'eût jamais donné un ordre pareil. (Assentiment.) D'ailleurs, quoiqu'on eût fait les scélérats qui ont commis ces actes abominables en avaient conçu le projet, et il n'était au pouvoir de personne d'arrêter leurs mains. Les flammes s'élevaient d'abord sur les Finances, puis sur le Conseil d'Etat et la Cour des Comptes.

On ne pouvait rien en ce moment, les retranchements des insurgés étaient hérissés de canons et d'un autre côté, c'était le pétrole qui activait les flammes qu'on ne pouvait éteindre. Ce matin, les généraux ont fait tout ce qu'ils ont pu, mais quand la place Vendôme prise, ils prenaient les Tuileries, les Tuileries n'étaient plus qu'un monceau de cendres. (Cri d'horreur général.) Le général Douai s'est efforcé de faire une coupure pour préserver le Louvre. Nous avons toute raison de croire que le Louvre est sauvé. Je reçois en ce moment une dépêche qui m'en donne la plus forte espérance. Le drapeau tricolore flotte sur le Louvre. Malheureusement, j'ai une nouvelle douleur à vous infliger, malgré moi! L'hôtel-de-ville est en flammes. (Long mouvement d'émotion.)

Ces malheureux n'ont pas voulu lâcher leur victime, la malheureuse ville de Paris; ils ne voulaient la laisser que détruite. Nous serons maîtres de Paris ce soir; demain au plus tard, nous serons établis entièrement dans Paris: C'est la conviction de tous nos généraux. L'insurrection est vaincue. Nous avons la victoire, mais nous n'étions pas maîtres de la main des scélérats. C'est avec le pétrole qu'ils ont agi, ils ont envoyé des bombes de pétrole contre nos soldats. Il y en a quelques-uns qui ont été odieusement brûlés (horreur générale.) Maintenant, messieurs, devons-nous parler? (Interruption.)

Messieurs, on me demande le remède, nos moyens, nos mesures. A mon avis, c'est d'abord de conserver notre sang-froid. Le second moyen, c'est l'union; sans l'union, nous n'aboutirons à rien; autrement vous affaiblissez le pouvoir sans lui apporter aucun secours. Il faut d'abord assurer la victoire qui est certaine. Nous arriverons ce soir aux dernières limites de la capitale, ce soir ou demain au plus tard.

Cette victoire étant d' facile, elle nous a mérité la plus grande admiration de l'Europe, la plus grande estime à l'étranger, qui nous en a donné le témoignage. Ayez du calme, autrement vous affaiblirez l'armée autant que le pouvoir, et le pouvoir autant que l'armée.

Après ce que nous avons fait, on devrait avoir confiance en nous. On ne doit pas oublier que s'il n'est pas difficile de vaincre par l'armée, il est difficile cependant de combattre sur un sol français. Nous sommes tous devant une des plus grandes douleurs que nous puissions éprouver. D'après les résultats d'aujourd'hui, on ne devrait pas être si prompt à se désoler de ce que nous ferons (vive approbation.)

Nous aurons la victoire; après la victoire, notre devoir est tracé; il nous faudra punir légalement, mais implacablement! Devant ces scélérats qui se sont fait voir tels qu'ils étaient. La conscience publique doit être implacable. La conscience et le jugement auront lieu suivant les lois avec les lois et par les lois (vive approbation et applaudissements.)

Quant à moi, je vous propose de remettre entre nos mains le droit de grâce. Vous vous associez à notre responsabilité comme nous nous sommes associés à la vôtre. (Rumeurs à droite. — A gauche — oui! oui!)

Si vous ne voulez pas la partager avec nous, pour moi, devant le pays, la justice, je la prendrai tout seul, s'il le faut. Que les opérations militaires aient d'abord leur cours, la justice fera ensuite son œuvre.

J'arrive à plusieurs bruits qui ont couru. On a dit que la garde nationale de Paris brûlait de reprendre les armes pour venir à notre secours. Oui, au milieu des difficultés de la situation, plusieurs de nos gardes nationaux qui étaient venus à Versailles nous offrir leur concours, se sont rendus à Paris et ont fait battre la générale dans plusieurs quartiers, afin de rallier autour d'eux les gardes nationaux de l'ordre. Je viens de donner ordre d'arrêter le mouvement. (Applau-

dissements.) Cette déclaration réduite à néant toutes les fausses interprétations. (Nouveaux applaudissements.) Quant à la question de la préfecture de Paris, une mention inexacte a conféré la préfecture de la Seine à l'honorable M. Jules Ferry. Cette mention est inexacte. Voici ce qui s'est passé, lorsque vous m'avez confié le pouvoir dans des circonstances douloureuses, l'administration était entre les mains de M. Jules Ferry, qui s'est acquitté de ses fonctions avec autant de zèle que d'intelligence. (Protestations à droite.)

J'ai offert la préfecture de la Seine aux hommes les plus honorables de notre temps; nul n'a voulu accepter, et je n'oserais blâmer personne. M. Jules Ferry, par pur dévouement, lui qui avait naguère supplié le gouvernement de le décharger de son fardeau, est venu s'offrir à continuer les fonctions jusqu'à nouvel ordre. (Légers rumeurs.)

Je l'ai remercié. M. Jules Ferry n'a pas cessé de faire partie du Conseil (Nouveaux rumeurs.), et il n'y a pas, parmi nous, un homme plus ferme, plus loyal et plus énergique. Mesieurs, je voudrais que vous visiez Paris là, il n'y a aucune autorité. Le maréchal Mac-Mahon m'a signalé le danger de cet état de choses. C'est pour cela que je suis allé conférer avec le maréchal. J'irai tous les jours, s'il le faut, et je resterai constamment avec lui, si un autre devoir ne me retenait près de vous. (Applaudissements.) Donc, à Paris, il y a des maires à nommer, il n'y a plus de police, plus de garde nationale, il n'y a que l'armée, qui est un moyen de répression, mais qui ne saurait être un moyen de gouvernement. (Mouvement.)

M. Jules Ferry n'est pas préfet de la Seine. Il s'est rendu à Paris par pur dévouement, je le répète, afin de reprendre et de rejoindre les liens d'une administration qu'il connaît à fond, car il s'agit en ce moment d'installer à Paris une sorte de gouvernement provisoire. Mais nous ne le pouvons pas sans vous. Il faut désarmer la population de Paris. Nous vous proposerons demain une résolution dans ce sens. Voilà, messieurs, les explications que j'avais à vous donner et que je voulais vous donner avant même d'y avoir été invité. J'ajouterai qu'un de nos premiers soins sera d'appliquer la loi relative à la nomination des maires de Paris, mais de grâce, messieurs, ne soyez pas impatients, je suis convaincu que le combat aura fini ce soir ou demain au plus tard. L'insurrection est vaincue. Vaincue pour toujours, car après la défaite qu'elle vient d'essuyer elle est incapable de se relever jamais. Je vous demanderai donc beaucoup de sang-froid et de calme pour m'aider à triompher des difficultés redoutables de la situation.

J'en ai plus qu'avant la victoire. Je comptais sur un peu de repos, (léger interruption et mouvement.)

Vous pouvez me le rendre.

De toutes parts: Non! non!

M. THIERS. — Mais, je vous en conjure, moi qui assiste à tous nos malheurs, n'aggravez pas nos difficultés. Laissez-nous le calme dont on a besoin pour agir. Je n'ai pas d'autres explications à donner que celle-ci: si l'on en a d'autres, qu'on le dise. Pour moi, je n'en puis pas donner d'autres. (Nouveaux applaudissements.)

La communication de M. Thiers est suivie d'applaudissements prolongés et presque unanimes. Un grand nombre de voix: Levons la séance! Levons la séance!

M. LE PRÉSIDENT. — L'Assemblée est d'avis de lever la séance! Voix nombreuses: Oui! oui!

Un dépôt de rapport a lieu au milieu de l'agitation générale.

M. LE PRÉSIDENT. — Il y a à l'ordre du jour la discussion de la prise en considération d'une proposition. Elle peut être remise à demain. (Oui! oui!)

M. le président donne connaissance de l'ordre du jour de demain. Il n'y aura pas de réunion dans les bureaux. La séance publique s'ouvrira à 3 heures. La proposition in-crite aujourd'hui sera inscrite à l'ordre du jour de demain, ainsi que diverses autres prises en considération de propositions émanant de l'initiative parlementaire.

La séance est levée à 4 h. 20 minutes.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 24 mai

Présidence de M. Jules Grévy

La séance est ouverte à 3 heures 40. Il est donné lecture du procès-verbal qui est adopté sans discussion.

L'amiral LARONCIÈRE LE NOURY demande qu'en présence des douloureuses nouvelles,

de Versailles, 23 mai.

Il n'y a pas de séance aujourd'hui à l'Assemblée nationale et les députés seront convoqués à domicile, ce qui indique que la Chambre se réunira seulement après le dernier acte du drame épouvantable qui s'accomplit en ce moment dans Paris. Les esprits sont trop émus pour que l'on puisse délibérer paisiblement sur des projets de lois plus ou moins importants, et la plupart des députés sont dans Paris ou bien assistent de loin à l'épilogue de la guerre civile.

Ce matin nous avons entendu d'ici une canonnade furieuse: les batteries du Château de Bécon et du Mont-Valérien, tiraient sur Montmartre. Mais je me dispense de vous donner des détails sur les positions occupées par nos soldats, car vous serez plus vite et plus sûrement renseignés par le télégraphe.

La suspension des séances de la Chambre va être activement employée par les divers groupes pour préparer la campagne politique qui va s'ouvrir. J'ai déjà eu occasion de vous dire que la majorité, car on ne peut pas dire l'unanimité de l'Assemblée est anti-napoléonienne; le groupe qui se rattache au régime impérial est sans action appréciable. La lutte s'engagera à la Chambre entre les républicains et les monarchistes.

Les républicains voudraient conserver M. Thiers à la tête du gouvernement: ils seraient tout disposés à lui conférer le pouvoir exécutif pour une période de deux années. Le centre et la droite combattraient énergiquement ce projet. Les monarchistes ont deux candidats pour la présidence du Conseil, le général Changarnier et le duc d'Aumale. C'est sur ce terrain que la lutte va se préparer pendant l'intermission des séances.

L'action s'engagea tout d'abord sur la question de la validité des élections des princes d'Orléans. Nous connaissons assez les dispositions de l'Assemblée, pour pouvoir affirmer que les élections seraient ou seraient validées à une très-forte majorité.

Un certain nombre de députés, tout en votant hier la proposition de M. Cocher, déclarant que l'armée et le Chef du pouvoir exécutif ont bien mérité de la patrie, ont témoigné le regret que la proposition ne vint pas en temps opportun et fut un peu prématurée. En tout cas, si M. Cocher y a tenu à se signaler par un excès de zèle, nous avons pu voir que M. Thiers s'en est montré heureux en témoignant à la Chambre sa gratitude.

La déclaration faite par le Chef du pouvoir exécutif, hier, au sujet de la répression légale des attentats qui ont épouvanté la France et l'Europe, a produit une excellente impression. Point de représailles, point d'exécutions ordonnées pendant l'émotion de la lutte, mais l'application stricte de la loi. C'est là ce qui doit se faire, et nous sommes heureux que la volonté ferme du gouvernement ait été exposée à cet égard. Quant aux brigands étrangers qui ont souillé la capitale, pour ceux-là il n'y a pas à hésiter, la loi, c'est leur exécution immédiate: Tout étranger pris les armes à la main ou convaincu d'avoir combattu, ne mérite que la mort.

On raconte de curieux détails sur les interrogatoires des prisonniers: M. E. Picard assistait à l'interrogatoire d'Assy, et bien des gens ont trouvé que sa place n'était pas là. L'ancien gréviste du Creuzot aurait même dit, au ministre: « Ce n'est pas à l'usurpateur du 4 septembre à interroger l'usurpateur du 18 mars. »

des effroyables douleurs dont nos cœurs sont saisis, il n'y ait pas de séance aujourd'hui. Si le gouvernement a des communications à faire à la Chambre, elle les accueillera, mais quant aux autres affaires, elles doivent être écartées. Ce que nous avons à faire, dit l'honorable membre, c'est de rentrer dans nos demeures et d'y pleurer sur nos douleurs. (Rumeur et légère agitation.)

L'orateur continue: Autrement, restons en silence et en permanence pour attendre les résolutions du gouvernement, afin de punir les misérables qui déshonorent la France. (Très-bien!) Entendons les communications du gouvernement et levons ensuite la séance.

Un membre: Je suis plein de confiance dans les mesures que le chef du Pouvoir exécutif a prises et prendra encore, au milieu des malheurs qui accablent la patrie. Mais M. Thiers a déclaré lui-même qu'il était une émanation de l'Assemblée; ses conseils peuvent lui être utiles; il a promis de les écouter et de les suivre. Je le prie donc de nous dire quelles mesures ont été déjà prises, quelles mesures il a à prendre en ce qui touche la préfecture de la Seine. (Agitation.)

M. THIERS, chef du Pouvoir exécutif: Messieurs, j'étais prêt à donner à l'Assemblée toutes les explications désirables, lorsque l'honorable préopinant m'en a fourni l'occasion. Je viens vous dire ce que je sais, je ne veux pas chercher à vous consoler, car je suis inconsolable moi-même du malheur qui vient de frapper notre pauvre pays. Avant tout, laissez-moi vous dire que l'insurrection est vaincue. Le drapeau tricolore flotte sur la plus grande partie de Paris; l'acte odieux de vandalisme et sans exemple dans l'histoire n'est qu'un acte de désespoir.

Nous étions arrivés hier soir à l'Opéra, sur les hauteurs de Montmartre. Nous enveloppions la place Vendôme, les Tuileries, le Louvre. D'autre part, sur la rive gauche, le général Cissey occupait la plupart des points, avait laissé du repos aux troupes qui avaient combattu toute la journée. Nos généraux ne voulaient pas non plus opérer de nuit dans une ville comme Paris. Quiconque a quelques notions de stratégie n'eût jamais donné un ordre pareil. (Assentiment.) D'ailleurs, quoiqu'on eût fait les scélérats qui ont commis ces actes abominables en avaient conçu le projet, et il n'était au pouvoir de personne d'arrêter leurs mains. Les flammes s'élevaient d'abord sur les Finances, puis sur le Conseil d'Etat et la Cour des Comptes.

On ne pouvait rien en ce moment, les retranchements des insurgés étaient hérissés de canons et d'un autre côté, c'était le pétrole qui activait les flammes qu'on ne pouvait éteindre. Ce matin, les généraux ont fait tout ce qu'ils ont pu, mais quand la place Vendôme prise, ils prenaient les Tuileries, les Tuileries n'étaient plus qu'un monceau de cendres. (Cri d'horreur général.) Le général Douai s'est efforcé de faire une coupure pour préserver le Louvre. Nous avons toute raison de croire que le Louvre est sauvé. Je reçois en ce moment une dépêche qui m'en donne la plus forte espérance. Le drapeau tricolore flotte sur le Louvre. Malheureusement, j'ai une nouvelle douleur à vous infliger, malgré moi! L'hôtel-de-ville est en flammes. (Long mouvement d'émotion.)

Ces malheureux n'ont pas voulu lâcher leur victime, la malheureuse ville de Paris; ils ne voulaient la laisser que détruite. Nous serons maîtres de Paris ce soir; demain au plus tard, nous serons établis entièrement dans Paris: C'est la conviction de tous nos généraux. L'insurrection est vaincue. Nous avons la victoire, mais nous n'étions pas maîtres de la main des scélérats. C'est avec le pétrole qu'ils ont agi, ils ont envoyé des bombes de pétrole contre nos soldats. Il y en a quelques-uns qui ont été odieusement brûlés (horreur générale.) Maintenant, messieurs, devons-nous parler? (Interruption.)

Messieurs, on me demande le remède, nos moyens, nos mesures. A mon avis, c'est d'abord de conserver notre sang-froid. Le second moyen, c'est l'union; sans l'union, nous n'aboutirons à rien; autrement vous affaiblissez le pouvoir sans lui apporter aucun secours. Il faut d'abord assurer la victoire qui est certaine. Nous arriverons ce soir aux dernières limites de la capitale, ce soir ou demain au plus tard.

Cette victoire étant d' facile, elle nous a mérité la plus grande admiration de l'Europe, la plus grande estime à l'étranger, qui nous en a donné le témoignage. Ayez du calme, autrement vous affaiblirez l'armée autant que le pouvoir, et le pouvoir autant que l'armée.

Après ce que nous avons fait, on devrait avoir confiance en nous. On ne doit pas oublier que s'il n'est pas difficile de vaincre par l'armée, il est difficile cependant de combattre sur un sol français. Nous sommes tous devant une des plus grandes douleurs que nous puissions éprouver. D'après les résultats d'aujourd'hui, on ne devrait pas être si prompt à se désoler de ce que nous ferons (vive approbation.)

Nous aurons la victoire; après la victoire, notre devoir est tracé; il nous faudra punir légalement, mais implacablement! Devant ces scélérats qui se sont fait voir tels qu'ils étaient. La conscience publique doit être implacable. La conscience et le jugement auront lieu suivant les lois avec les lois et par les lois (vive approbation et applaudissements.)

Quant à moi, je vous propose de remettre entre nos mains le droit de grâce. Vous vous associez à notre responsabilité comme nous nous sommes associés à la vôtre. (Rumeurs à droite. — A gauche — oui! oui!)

Si vous ne voulez pas la partager avec nous, pour moi, devant le pays, la justice, je la prendrai tout seul, s'il le faut. Que les opérations militaires aient d'abord leur cours, la justice fera ensuite son œuvre.

J'arrive à plusieurs bruits qui ont couru. On a dit que la garde nationale de Paris brûlait de reprendre les armes pour venir à notre secours. Oui, au milieu des difficultés de la situation, plusieurs de nos gardes nationaux qui étaient venus à Versailles nous offrir leur concours, se sont rendus à Paris et ont fait battre la générale dans plusieurs quartiers, afin de rallier autour d'eux les gardes nationaux de l'ordre. Je viens de donner ordre d'arrêter le mouvement. (Applau-

dissements.) Cette déclaration réduite à néant toutes les fausses interprétations. (Nouveaux applaudissements.) Quant à la question de la préfecture de Paris, une mention inexacte a conféré la préfecture de la Seine à l'honorable M. Jules Ferry. Cette mention est inexacte. Voici ce qui s'est passé, lorsque vous m'avez confié le pouvoir dans des circonstances douloureuses, l'administration était entre les mains de M. Jules Ferry, qui s'est acquitté de ses fonctions avec autant de zèle que d'intelligence. (Protestations à droite.)

J'ai offert la préfecture de la Seine aux hommes les plus honorables de notre temps; nul n'a voulu accepter, et je n'oserais blâmer personne. M. Jules Ferry, par pur dévouement, lui qui avait naguère supplié le gouvernement de le décharger de son fardeau, est venu s'offrir à continuer les fonctions jusqu'à nouvel ordre. (Légers rumeurs.)

Je l'ai remercié. M. Jules Ferry n'a pas cessé de faire partie du Conseil (Nouveaux rumeurs.), et il n'y a pas, parmi nous, un homme plus ferme, plus loyal et plus énergique. Mesieurs, je voudrais que vous visiez Paris là, il n'y a aucune autorité. Le maréchal Mac-Mahon m'a signalé le danger de cet état de choses. C'est pour cela que je suis allé conférer avec le maréchal. J'irai tous les jours, s'il le faut, et je resterai constamment avec lui, si un autre devoir ne me retenait près de vous. (Applaudissements.) Donc, à Paris, il y a des maires à nommer, il n'y a plus de police, plus de garde nationale, il n'y a que l'armée, qui est un moyen de répression, mais qui ne saurait être un moyen de gouvernement. (Mouvement.)

M. Jules Ferry n'est pas préfet de la Seine. Il s'est rendu à Paris par pur dévouement, je le répète, afin de reprendre et de rejoindre les liens d'une administration qu'il connaît à fond, car il s'agit en ce moment d'installer à Paris une sorte de gouvernement provisoire. Mais nous ne le pouvons pas sans vous. Il faut désarmer la population de Paris. Nous vous proposerons demain une résolution dans ce sens. Voilà, messieurs, les explications que j'avais à vous donner et que je voulais vous donner avant même d'y avoir été invité. J'ajouterai qu'un de nos premiers soins sera d'appliquer la loi relative à la nomination des maires de Paris, mais de grâce, messieurs, ne soyez pas impatients, je suis convaincu que le combat aura fini ce soir ou demain au plus tard. L'insurrection est vaincue. Vaincue pour toujours, car après la défaite qu'elle vient d'essuyer elle est incapable de se relever jamais. Je vous demanderai donc beaucoup de sang-froid et de calme pour m'aider à triompher des difficultés redoutables de la situation.

J'en ai plus qu'avant la victoire. Je comptais sur un peu de repos, (léger interruption et mouvement.)

Vous pouvez me le rendre.

De toutes parts: Non! non!

M. THIERS. — Mais, je vous en conjure, moi qui assiste à tous nos malheurs, n'aggravez pas nos difficultés. Laissez-nous le calme dont on a besoin pour agir. Je n'ai pas d'autres explications à donner que celle-ci: si l'on en a d'autres, qu'on le dise. Pour moi, je n'en puis pas donner d'autres. (Nouveaux applaudissements.)

La communication de M. Thiers est suivie d'applaudissements prolongés et presque unanimes. Un grand nombre de voix: Levons la séance! Levons la séance!

M. LE PRÉSIDENT. — L'Assemblée est d'avis de lever la séance! Voix nombreuses: Oui! oui!

Un dépôt de rapport a lieu au milieu de l'agitation générale.

M. LE PRÉSIDENT. — Il y a à l'ordre du jour la discussion de la prise en considération d'une proposition. Elle peut être remise à demain. (Oui! oui!)

M. le président donne connaissance de l'ordre du jour de demain. Il n'y aura pas de réunion dans les bureaux. La séance publique s'ouvrira à 3 heures. La proposition in-crite aujourd'hui sera inscrite à l'ordre du jour de demain, ainsi que diverses autres prises en considération de propositions émanant de l'initiative parlementaire.

La séance est levée à 4 h. 20 minutes.

Une excursion à Paris

24 mai.

C'est par Passy que nous avons commencé ce matin notre excursion dans Paris.

Les insurgés, dès que nos troupes ont pénétré dans Passy, se sont enfuis précipitamment, abandonnant leurs sacs et tous leurs bagages dans les casernes où ils s'étaient établis.

On ne s'imagine pas la prodigieuse quantité de képis, de bidons et de baïonnettes qui jonchent le sol de ce côté.

Le pont de Grenelle et l'usine à gaz sont fortement gardés par le 65^e de ligne; le 410^e de la division Faron occupe la rue Boulainvilliers.

On se bat du côté de Grenelle, car nous entendons une fusillade et les crépitements redoublés des mitrailleuses. Au même moment, un détachement de fusiliers-marins défile avec armes et bagages. Il se rend à la place de la Concorde, où le 1^{er} bataillon est, depuis ce matin, aux prises avec les fédérés, qui résistent désespérément, retranchés qu'ils sont derrière des épaulements de deux mètres de haut.

Nous voyons le 42^e de ligne qui traverse au pas de course le pont d'Iéna.

On nous dit qu'un colonel a été tué à la barricade de la rue de Sévres et qu'entre Grenelle et Vaugrard le 26^e et les fusiliers ont été très-éprouvés.

A Passy, nous trouvons le 38^e bataillon de la garde nationale qui se reforme. Ce bataillon, qui est bien portant et qui a été désarmé par la Commune, va contribuer désormais à la garde de son quartier.

Le drapeau français flotte maintenant, majestueux, sur la Mairie, auprès de laquelle les insurgés ont abandonné un mortier.

On ne rencontre dans les rues de Passy que des gens portant le brassard tricolore.

L'accueil fait à nos troupes par les habitants a été magnifique; l'enthousiasme et la joie de tous se sont traduits par des bravos et des vivats.

On ignore toujours si les chefs des insurgés ont été pris. On dit que Billioray a été arrêté et fusillé.

On croit que les bâtiments en feu, à part ceux que j'ai nommés, sont le quartier général du quai d'Orsay et le Corps législatif. Les galeries du Louvre sont dans le plus grand danger.

Versailles, 24 mai, 11 h. matin.

Paris est en flammes.

Dans toutes les villes à vingt lieues autour de Paris, on bat le rappel pour les pompiers.

Mac-Mahon est à Paris.

12,000 insurgés ont été faits prisonniers; ils ont été battus partout.

9 heures soir.

Presque tous les monuments de Paris sont la proie des flammes.

• Dans leur rage aveugle, les insurgés voyant qu'ils ont été battus par tout, ont mis le feu au Louvre, aux Tuileries, à la Cour des Comptes, à l'hôtel-de-ville, au Ministère des finances, à plusieurs églises et à tous les bâtiments qu'ils ont été forcés d'évacuer. Les divers incendies ont fait tant de progrès, qu'il semble impossible de les éteindre.

Pendant toute la journée, j'ai suivi la marche des incendies, du parc de Saint-Cloud.

Entre une heure et cinq heures, j'en ai compté quatre nouveaux. Un tiers de Paris sera brûlé demain, si cela continue.

Les insurgés sont battus partout, excepté dans le faubourg Saint-Antoine, à Belleville et à Montrouge, où ils résistent encore, mais sans chefs. La plupart de ceux-ci ont essayé de se sauver, mais ils ont été pris. Delecluze a été fait prisonnier aujourd'hui. Dombrowski est prisonnier des Prussiens. On a pris cent-soixante canons.

Mac-Mahon a transféré aujourd'hui son quartier-général au ministère des affaires étrangères, quai d'Orsay.

Je viens de recevoir une communication d'un ami à Paris. Il dit: « Nous sommes maîtres de Paris, mais c'est une ville de cendres. Les troupes se sont bien comportées, leurs pertes ne sont pas si grandes qu'on devait s'y attendre. »